

Code de la spécialité : A.L.D04.F2.S6

Codes des métiers correspondants à la spécialité (exemple : B 1406, C 1202, I 2205, O1301)

Fiche d'identité de la spécialité : Licence académique: biologie et physiologie végétale

Niveau : Licence académique

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie

Filière : sciences biologiques

Spécialité : biologie et physiologie végétale

1- Localisation de la formation :

Faculté (ou Institut) : Faculté des sciences exactes et des sciences de la nature et de la vie

Département : Département d'être vivants

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté n°1573 du 06 octobre 2016 modifiant l'annexe de l'Arrêté n°779 du 05 août 2015

2- Partenaires extérieurs :

Entreprises et autres partenaires socio-économiques : -HCDS (Haut Commissariat pour le Développement de la Steppe)

- Direction de l'environnement / HCDS (Haut Commissariat pour le Développement de la Steppe)

Partenaires internationaux : n ' existe pas

Autres établissements partenaires : n ' existe pas

3- Organisation générale de la formation : position du projet

Licence L1 ; Licence L2 ; Licence L3 (six semestres)

4- Contexte de la formation :

former des cadres aptes à maîtriser les différents comportements de la plante dans son environnement et acquérir les différentes méthodes d'amélioration des plantes pour conserver le patrimoine végétal

5- Objectifs de la formation :

A l'issue de leur formation, les diplômés doivent maîtriser les connaissances de base sur la plante à savoir organogénèse et construction, fonctionnement et mécanismes d'adaptation et de production. Ils doivent donc comprendre la plante dans sa structure, sa physiologie, ses potentialités de transformation génétique (totipotence) et possibilités de son amélioration

6- Profils et compétences visés :

Enseignement et recherches (Enseignement supérieur) Ministère de l'éducation et de la formation
Centres de recherche

Les laboratoires de recherche

L'encadrement des services techniques

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité :

Enseignement et recherches (Enseignement supérieur) Ministère de l'éducation et de la formation

Centres de recherche

Les laboratoires de recherche

L'encadrement des services techniques